

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Regional Manager/Real Property  
Contracting/PWGSC  
Ontario Region, Tendering Office  
12th Floor, 4900 Yonge Street  
Toronto, Ontario  
M2N 6A6  
Ontario

<b>Title - Sujet</b> Parry Sound, ON - Roof Upgrades	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EQ754-151140/A	<b>Date</b> 2014-10-03
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> R.064667.001	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$PWL-003-1966
<b>File No. - N° de dossier</b> PWL-4-37079 (003)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-10-23</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Dhanna, Sheila	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pwl003
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (416) 512-5855 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (416) 512-5862
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Canadian Coast Guard Base Waubeek St. Parry Sound, ON X1X 1X1	

**INVITATION TO TENDER**  
**APPEL D'OFFRES**

**Tender To: Public Works and Government Services  
Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Regional Manager/Real Property Contracting/PWGSC  
Ontario Region, Tendering Office  
12th Floor, 4900 Yonge Street  
Toronto, Ontario  
M2N 6A6  
Ontario

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	roof upgrades	Total		1	Each	\$	XXXXXXXXXXXX			

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.064667.001

---

## INVITATION À SOUMISSIONNER

### AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

#### **SOUSSIONS À DEUX ENVELOPPES**

Les soumissions doivent être présentées respectant un processus à « deux enveloppes ». Consulter l'IP06 aux Instructions particulières aux soumissionnaires.

#### **LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ**

TPSGC limite la responsabilité de première partie de l'entrepreneur pour les travaux effectués dans les édifices bas, les édifices en hauteur ou les édifices patrimoniaux. Voir les modifications à la CG1.6 « Indemnisation par l'entrepreneur » de la R2810D aux conditions supplémentaires.

#### **APPUYER LE RECOURS AUX APPRENTIS**

Dans son Plan d'action économique de 2013, le gouvernement du Canada propose de soutenir l'embauche d'apprentis dans le cadre des projets de construction et d'entretien du gouvernement fédéral. Vous référer à IP14

## TABLE DES MATIÈRES

### INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01	Introduction
IP02	Code de conduite et attestations, documentation connexe
IP03	Documents de soumission
IP04	Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
IP05	Visite optionnelle des lieux
IP06	Livraison des soumissions
IP07	Révision des soumissions
IP08	Ouverture des soumissions / Évaluation
IP09	Établissement de la soumission
IP10	Fonds insuffisants
IP11	Compte rendu
IP12	Période de validité des soumissions
IP13	Documents de construction
IP14	Initiative de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Construction de Défense Canada pour l'embauche d'apprentis
IP15	Sites Web

### R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES (IG) (2013-06-27)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site WEB;

IG01	Code de conduite et attestations - soumission
IG02	La soumission
IG03	Identité ou capacité civile du soumissionnaire
IG04	Taxes applicables
IG05	Frais d'immobilisation
IG06	Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
IG07	Liste des sous-traitants et fournisseurs
IG08	Exigences relatives à la garantie de soumission
IG09	Livraison des soumissions
IG10	Révision des soumissions
IG11	Rejet de la soumission
IG12	Coûts relatifs aux soumissions
IG13	Numéro d'entreprise - approvisionnement
IG14	Respect des lois applicables
IG15	Approbation des matériaux de remplacement
IG16	Évaluation du rendement
IG17	Conflit d'intérêts / Avantage indu

### CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01	Limitation de la responsabilité
CS02	Condition d'assurance

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.064667.001

PWL-4-37079

---

## **DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)**

### **FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)**

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

### **APPENDICE 1 - LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT ADMINISTRATEURS DU SOUMISSIONNAIRE**

### **APPENDICE 2 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS**

### **APPENDICE 3 - ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS**

### **ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE**

### **ANNEXE B - RAPPORT VOLONTAIRE D'APPRENTIS EMPLOYÉS PENDANT LES CONTRATS**

## INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

### IP01 INTRODUCTION

1. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) à l'intention de faire appel à un entrepreneur pour assurer les services de construction selon les modalités exposées dans la présente invitation à soumissionner
2. On demande aux soumissionnaires qui donnent suite à cette invitation de présenter une soumission détaillée complète (se référer à l'IP06 "Livraison des soumissions") qui portera sur les qualifications, l'expérience et l'organisation du soumissionnaire (enveloppe 1 "qualifications"), ainsi que sur les prix et les conditions proposées (enveloppe 2 "prix").

### IP02 CODE DE CONDUITE ET ATTESTATIONS - DOCUMENTATION CONNEXE

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions générales aux soumissionnaires R2710T (2013-06-27). La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

### IP03 DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les documents suivants constituent les documents de soumission:

1.
  - a. Appel d'offres - Page 1;
  - b. Instructions particulières aux soumissionnaires;
  - c. Instructions générales aux soumissionnaires R2710T (2013-06-27)
  - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
  - e. Dessins et devis;
  - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
  - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les « Instructions générales aux soumissionnaires » sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:

### IP04 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1, et ce le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T, toutes les autres demandes de renseignements

devraient être reçues au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.

2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appels d'offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

#### **IP04 VISITE DES LIEUX**

Visite optionnelle des lieux

Il y aura une visite facultative des lieux le 15 octobre 2014 à 10 h. Les soumissionnaires intéressés doivent se présenter à hall d'entrée principal du Remise en état de la base de la garde cotière canadienne, 28 waubeek rue, à Parry Sound, en Ontario. Il est fortement recommandé aux soumissionnaires ou leurs représentants de venir sur place à la date et à l'heure indiquées pour prendre connaissance de l'étendue des travaux requis ainsi que des conditions existantes.

Les soumissionnaires pourraient avoir à signer une feuille de présence. Les soumissionnaires qui ne prendront pas part à la visite ou qui n'y enverront pas de représentant n'auront pas la possibilité d'avoir un autre rendez-vous, mais ils pourront quand même soumettre une offre.

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante, Sheila Dhanna, par courriel à l'adresse sheila.dhanna@pwgsc.gc.ca ou par téléphone au numéro 416-512-5855, afin de confirmer leur présence et de fournir le nom des personnes qui y participeront, 24 heures avant la visite des lieux.

Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification

#### **IP06 LIVRAISON DES SOUMISSIONS**

**L'article IG09 de R2710T est remplacé par ce qui suit:**

1. Les soumissions devront être présentées en respectant un processus à « deux enveloppes » selon lequel le soumissionnaire présente le Formulaire de qualifications ainsi que tout autre document exigé dans une première enveloppe et le Formulaire de soumission et d'acceptation ainsi que tout autre documents exigé dans une deuxième enveloppe. Les deux enveloppes doivent être jointes et cachetées ensemble dans une troisième enveloppe, l'enveloppe de soumission. Toutes les enveloppes sont fournies par le soumissionnaire.
2. L'enveloppe de soumission doit être adressée et présentée au bureau désigné sur la page frontispice  
« Appel d'offres » pour la réception des soumissions. Elle doit parvenir à ce bureau au plus tard à la date et à l'heure indiquée pour la clôture des soumissions. Avant de présenter sa soumission, le soumissionnaire doit s'assurer que l'information suivante est reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe de soumission :
  - a. numéro de l'invitation;
  - b. le nom du soumissionnaire;
  - c. l'adresse de retour; et

- 
- d. l'heure et la date de clôture.
3. Le Formulaire de qualifications ainsi que tout autre document exigé doit être joint et cacheté dans une enveloppe avec l'information suivante reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe :
- a. ENVELOPPE 1 - QUALIFICATION;
  - b. numéro de l'invitation; et
  - c. nom du soumissionnaire.
4. Le Formulaire de soumission et d'acceptation ainsi que tout autre document exigé rempli doit être joint et cacheté dans une enveloppe avec l'information suivante reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe :
- a. ENVELOPPE 2 - PRIX;
  - b. numéro de l'invitation; et
  - c. nom du soumissionnaire.
- La soumission doit être en dollars canadiens. La protection de fluctuation du taux de change n'est pas offerte. Toute demande de protection de fluctuation du taux de change ne sera pas considérée.
5. La livraison correcte des soumissions dans les délais prescrits est la responsabilité exclusive du soumissionnaire.

#### **IP07 RÉVISION DES SOUMISSIONS**

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T. Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le 416-512-5862

#### **IP08 OUVERTURE DES SOUMISSIONS / ÉVALUATION**

1. Il n'y aura pas d'ouverture des soumissions en public lors du dépôt de soumissions. Seulement une liste des noms d'entreprises ayant déposés sera dresser et lu à haute voix.
2. Enveloppe 1 - Qualification - Sera ouverte en privé : cette enveloppe sera ouverte en premier pour évaluer les documents requis. L'évaluation sera faite selon une note de passage ou d'échec/ou de pointage. Cette étape sera franchie seulement si le soumissionnaire satisfait aux exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission. L'enveloppe 2 sera retournée au soumissionnaire sans qu'elle n'ait été ouverte.
3. Une date d'ouverture de l'enveloppe 2 - Prix - sera établi et les entrepreneurs ayant déposé seront invités à assister.
4. Enveloppe 2 - Prix - L'enveloppe 2 sera évaluée selon les exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.

- 
5. L'entrepreneur ayant fourni la soumission recevable la plus basse sera recommandée pour l'octroi du contrat.

### **IP09 ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION**

L'entrepreneur doit établir la soumission d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

### **IP10 FONDS INSUFFISANTS**

Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux, le Canada pourra

- a. annuler l'appel d'offres; ou
- b. obtenir des fonds supplémentaires et attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse; et/ou
- c. négocier une réduction maximale de 15% du prix offert et/ou de la portée des travaux avec le soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse. Si le Canada n'arrive pas à une entente satisfaisante, il exercera l'option a) ou b).

### **IP11 COMPTE RENDU**

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **IP12 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS**

1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP12 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. de l'IP12 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
  - a. poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
  - b. annuler l'appel d'offres.

4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T

### IP13 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, (2) copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de deux (2), seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

### IP14 INITIATIVE DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA ET CONSTRUCTION DE DÉFENSE CANADA POUR L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

1. Pour les encourager à participer à la formation d'apprentis, on demande aux employeurs qui soumissionnent pour des contrats de construction ou d'entretien de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) de signer une attestation volontaire, attestation signalant leur engagement à embaucher et former des apprentis.
2. Le Canada doit composer avec des pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs et dans diverses régions, en particulier dans des métiers spécialisés. Faciliter l'acquisition de compétences et la formation chez les Canadiens est une responsabilité partagée. Dans le Plan d'action économique (PAE) de 2013, le gouvernement du Canada a pris l'engagement de faciliter l'utilisation d'apprentis dans le cadre des contrats fédéraux de construction et d'entretien. Les soumissionnaires ont un rôle important à jouer au titre du soutien des apprentis, à savoir les embaucher et les former. On les encourage à attester qu'ils proposent des possibilités d'emploi à des apprentis dans le cadre de leurs relations d'affaires avec le gouvernement du Canada.
3. Par l'entremise du Plan d'action économique de 2013 et de son appui aux programmes de formation, le gouvernement du Canada encourage les Canadiens à faire l'apprentissage de métiers spécialisés et à y faire carrière. En outre, le gouvernement offre un crédit d'impôt aux employeurs afin de les encourager à embaucher des apprentis. Vous trouverez de l'information à propos de ces mesures fiscales administrées par l'Agence du revenu du Canada dans son site Web à: [www.cra-arc.gc.ca](http://www.cra-arc.gc.ca). Les employeurs sont aussi invités à se renseigner à propos de l'information et des mesures de soutien additionnelles dont ils pourraient tirer profit auprès de leur autorité provinciale ou territoriale en matière d'apprentissage.
4. Les attestations signées (APPENDICE 3) aideront à mieux comprendre comment les entrepreneurs utilisent des apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de

---

construction et d'entretien et pourraient éclairer l'élaboration, dans l'avenir, de nouvelles politiques et de nouveaux programmes.

5. L'entrepreneur atteste ce qui suit:

En vue de contribuer à la satisfaction de la demande en travailleurs qualifiés, l'entrepreneur convient de déployer et d'exiger de ses sous-traitants qu'ils déploient des efforts commerciaux raisonnables pour embaucher et former des apprentis inscrits, de s'efforcer d'utiliser pleinement les ratios compagnon/apprenti autorisés et de respecter toutes les exigences liées à l'embauche prescrites dans les lois provinciales et territoriales.

L'entrepreneur consent, par la présente, à ce que cette information soit recueillie et conservée par TPSGC et Emploi et Développement social Canada en vue d'appuyer la compilation de données sur l'embauche et la formation d'apprentis dans le cadre de contrats fédéraux de construction et d'entretien.

Pour appuyer cette initiative, une attestation volontaire signalant que le fournisseur s'engage à embaucher et former des apprentis est disponible à l'APPENDICE 3.

Si vous acceptez, veuillez compléter et apposer votre signature à l'APPENDICE 3

*Le ratio compagnon/apprenti, c'est le nombre de compagnons qualifiés/agrérés qu'un employeur doit employer dans une profession ou un métier désigné afin d'être admissible à inscrire un apprenti conformément à la législation, aux règlements, aux directives d'orientation ou aux arrêtés provinciaux/territoriaux émis par les autorités ou les organismes responsables.*

## IP15 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues

Achats et ventes <https://achatsetventes.gc.ca/>

Sanctions économiques canadiennes

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur ( Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf>

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf>

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf>

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.064667.001

PWL-4-37079

---

Cautionnement pour le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf>

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA)

TPSGC, Services de sécurité industrielle

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/index-fra.html>

TPSGC, Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html#f229>

TPSGC, Formulaire relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html>

---

## CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

### CS01 LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

La CG1.6 de la R2810D est supprimée et remplacée par le texte suivant:

#### CG1.6 Indemnisation par l'entrepreneur

1. L'entrepreneur exonère et indemnise le Canada des réclamations, demandes d'indemnisation, pertes, frais, dommages, actions, poursuites ou procédures se rapportant aux pertes subies par le Canada ou aux réclamations de tierces parties et découlant, de quelque façon que ce soit, des activités de l'entrepreneur dans l'exécution des travaux, dans la mesure où ces réclamations sont causées par des actes négligents ou délibérés ou des omissions attribuables à l'entrepreneur, ou à quiconque dont il est responsable en vertu de la loi.
2. L'obligation de l'entrepreneur d'indemniser le Canada pour chacune des pertes liées à la responsabilité de première partie est limitée comme suit :
  - a) en ce qui a trait à chacune des pertes pour lesquelles une assurance doit être fournie en vertu des exigences en assurance du contrat, elle est limitée au plafond par sinistre, de l'assurance responsabilité civile des entreprises, comme il est indiqué aux exigences en assurance du contrat.
  - b) en ce qui a trait aux pertes pour lesquelles aucune assurance n'est requise, en vertu des exigences en assurance du contrat, elle est limitée au montant le plus élevé entre le montant du contrat et 5,000,000\$, mais en aucun cas le montant ne doit être supérieur à 20,000,000\$.

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les intérêts ni les frais de justice et ne sont applicables à aucune violation des droits de propriété intellectuelle ou des obligations de garantie.

3. L'obligation de l'entrepreneur d'indemniser le Canada, pour des pertes liées à la responsabilité de tierces parties n'est assujettie à aucune limite, y compris la totalité des frais qu'il devra engager pour se défendre en cas de poursuite par une tierce partie. Lorsque le Canada l'exige, l'entrepreneur doit défendre le Canada contre toute réclamation présentée par une tierce partie.
4. L'entrepreneur acquitte l'ensemble des redevances et des droits de brevet nécessaires à l'exécution du contrat et assume à ses frais la défense du Canada contre toutes les réclamations, actions ou procédures déposées ou intentées contre le Canada et alléguant que les travaux, ou toute partie de ceux-ci, réalisés ou fournis par

## CS02 CONDITIONS D'ASSURANCE

### 1) Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

### 2) Période d'assurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la garantie pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

### 3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

### 4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

### 5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

## DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

1. Les documents suivants constituent le contrat:
  - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
  - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
  - c. Dessins et devis;
  - d. Conditions générales et clauses:
 

CG1 Dispositions générales	R2810D	(2014-06-26);	CG2
Administration du contrat	R2820D	(2014-06-26);	CG3
Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2014-03-01);	CG4
Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);	CG5
Modalités de paiement	R2850D	(2014-06-26);	CG6
Retards et modifications des travaux	R2860D	(2013-04-25);	CG7
Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);	CG8
Règlement des différends	R2880D	(2012-07-16);	CG9
Garantie contractuelle	R2890D	(2014-06-26);	CG10
Assurances	R2900D	(2008-05-12);	

Conditions supplémentaires;  
Coûts admissibles pour les modifications de contrat R2950D (2014-06-26);  
sous CG6.4.1 Conditions supplémentaires
  - e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
  - f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
  - g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC:  
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>
3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.064667.001

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwl003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

### SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Remise en état de la base de la garde côtière canadienne.

28 Waubeek rue.

Parry Sound (Ontario).

### SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Télécopieur: \_\_\_\_\_ NEA \_\_\_\_\_

### SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le montant total de la soumission de

\_\_\_\_\_ \$ excluant les taxes applicables.

(exprimé en chiffres)

### SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de (60) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

### SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés à la DOCUMENTS DU CONTRAT (DC).

### SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'Entrepreneur exécutera et complétera les travaux dans un délai de deux (2) mois à partir de la date de l'avis d'acceptation de l'offre.

### SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG09 de la R2710T Instructions générales aux soumissionnaires <EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION>

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.064667.001

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## SA08 SIGNATURE

J'ai/Nous avons l'autorité d'engager la société/les associés.

---

\_\_\_\_\_  
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date



## APPENDICE 2 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

### QUALIFICATIONS OBLIGATOIRES ET DOCUMENTS À PRÉSENTER

- 1a. Chaque proposant doit avoir réalisé de manière satisfaisante l'exécution de deux (2) projets semblables à titre d'entrepreneur général au cours des cinq (5) dernières années. On entend par projet semblable l'installation d'une toiture en TPO (polyoléfine thermoplastique) exécutée de manière satisfaisante par l'entrepreneur. Les projets doivent être semblables pour ce qui est de leur taille et de la portée des travaux, tel qu'il est indiqué dans l'invitation à soumissionner, soit une surface de toiture de 300 mètres carrés ou plus. Il peut s'agir d'une nouvelle construction ou de l'installation d'une nouvelle toiture sur un bâtiment existant.
- 1b. Au moins un couvreur, indiqué dans la présente invitation à soumissionner, DOIT démontrer qu'il possède au moins (3) années d'expérience et qu'il a exécuté un (1) projet de toiture en TPO, dans les deux (2) dernières années. Le projet doit être semblable pour ce qui est de la taille et de la portée des travaux, tel qu'il est indiqué dans l'invitation à soumissionner, soit une surface de toiture de 300 mètres carrés ou plus.
- 1c. Tout autre couvreur désigné pour travailler dans le cadre de cette invitation à soumissionner DOIT démontrer qu'il possède au moins trois (3) années d'expérience et qu'il a exécuté un (1) projet de toiture à membrane de bitume ou de bardeaux dans les deux (2) dernières années. Le projet doit être semblable pour ce qui est de la taille et de la portée des travaux, tel qu'il est indiqué dans l'invitation à soumissionner, soit une surface de toiture de 300 mètres carrés ou plus. Il peut s'agir d'une nouvelle construction ou de l'installation d'une nouvelle toiture sur un bâtiment existant.
2. Chaque proposant doit fournir avec sa soumission des renseignements qui démontrent qu'il satisfait aux critères ci-dessus (1a, 1b et 1c). Le proposant doit remplir les formulaires inclus aux présentes ou envoyer une télécopie qui comporte tous les renseignements demandés aux présentes. Ces formulaires seront inclus à la soumission dans l'« Enveloppe n°1 - QUALIFICATIONS »  
  
Formulaire n° 1 : Renseignements de l'entrepreneur  
Formulaire n° 2 : Expérience antérieure dans l'exécution d'un projet de toiture en TPO (polyoléfine thermoplastique) (2 clients)  
Formulaire n° 3a : Expérience de couvreur pour les toitures en TPO  
Formulaire n° 3b : Expérience de couvreur
3. Inclure une garantie de soumission, conformément à la section FS07 dans l'Enveloppe n° 1 - QUALIFICATIONS;
4. Dans l'éventualité où il obtiendrait le contrat subséquent à la présente invitation à soumissionner, le soumissionnaire atteste que toutes les personnes proposées dans sa soumission seront disponibles pour effectuer les travaux requis par les représentants du Canada. Si, pour des raisons hors de son contrôle, le soumissionnaire n'est pas en mesure de fournir les services d'une personne indiquée dans sa soumission, le soumissionnaire doit proposer un remplaçant possédant des qualifications et une expérience semblables. L'offrant doit informer l'Autorité contractante de la raison de la substitution et fournir le nom du remplaçant, qui devra

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.064667.001

---

posséder les mêmes qualifications et la même expérience. Aux fins de cette clause, seules les raisons suivantes seront considérées comme étant hors du contrôle du soumissionnaire : la mort, la maladie, le congé de maternité ou de paternité, le départ à la retraite, la démission, le congédiement justifié ou la résiliation par manquement à une entente.

Toute soumission ne contenant pas les renseignements requis ou ne satisfaisant pas aux qualifications obligatoires ci-dessus sera jugée non recevable et sera rejetée d'emblée. Si une soumission est jugée non recevable, l'enveloppe n° 2 – PRIX sera retournée sans avoir été ouverte.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.064667.001

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## APPENDICE 2 – FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

### FORMULAIRE N° 1 RENSEIGNEMENTS DE L'ENTREPRENEUR

**(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE AYANT LE MÊME CONTENU ET LE MÊME FORMAT, DOIT ÊTRE INCLUS DANS L'ENVELOPPE NO 1 – QUALIFICATIONS)**

Nome de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Nom de la personne-ressource : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Principal domaine d'activité de  
l'entreprise : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.064667.001

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## APPENDICE 2 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

### FORMULAIRE N° 2 PROJET ANTÉRIEUR DE TOITURE EN TPO (POLYOLÉFINE THERMOPLASTIQUE)

#### PROJECT UN

(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE AYANT LE MÊME CONTENU ET LE MÊME FORMAT,  
DOIT ÊTRE INCLUS DANS L'ENVELOPPE NO 1 – QUALIFICATIONS)

Titre du projet : \_\_\_\_\_

Nom et emplacement des travaux : \_\_\_\_\_

Municipalité et province : \_\_\_\_\_

Description des travaux (TPO): \_\_\_\_\_

Date d'achèvement définitive: \_\_\_\_\_

Taille du projet : \_\_\_\_\_ mètres carrés  
(surface de la toiture)

Valeur définitive des travaux : \_\_\_\_\_

Nom de l'architecte ou de l'ingénieur du  
projet : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom de la personne-ressource pour le  
client du projet : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.064667.001

---

*Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.*

---

*Signature*

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwl003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.064667.001

---

## APPENDICE 2 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

Ce qui suit doit être rempli par le client du PROJET UN.

Date \_\_\_\_\_

Par la présente, je confirme que \_\_\_\_\_ (insérer le nom de l'entrepreneur général) a exécuté la construction/l'installation d'un ouvrage en polyoléfine thermoplastique à notre emplacement de \_\_\_\_\_ (insérer le nom et l'adresse). Les travaux exécutés dans le cadre de ce projet l'ont été à notre entière satisfaction, dans le respect des modalités du contrat, de l'échéancier et du budget convenu.

---

Signé par l'autorité compétente du client du projet

---

Nom du client du projet

---

Numéro de téléphone

***Veillez noter que TPSGC se réserve le droit de communiquer avec la personne nommée ci-dessus afin de vérifier les renseignements fournis aux présentes.***

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.064667.001

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## APPENDICE 2 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

### FORMULAIRE N° 2 PROJET ANTÉRIEUR DE TOITURE EN TPO (POLYOLÉFINE THERMOPLASTIQUE) PROJECT DEUX

(LE PRÉSENT FORMULAIRE OU UNE COPIE AYANT LE MÊME CONTENU ET LE MÊME FORMAT,  
DOIT ÊTRE INCLUS DANS L'ENVELOPPPE NO 1 – QUALIFICATIONS)

Titre du projet : \_\_\_\_\_

Nom et emplacement des travaux : \_\_\_\_\_

Municipalité et province : \_\_\_\_\_

Description des travaux (TPO): \_\_\_\_\_

Date d'achèvement définitive: \_\_\_\_\_

Taille du projet : \_\_\_\_\_ mètres carrés  
(surface de la toiture)

Valeur définitive des travaux : \_\_\_\_\_

Nom de l'architecte ou de l'ingénieur du  
projet : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom de la personne-ressource pour le  
client du projet : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

*Je certifie aux présentes que nous avons agi à titre d'entrepreneur général pour le projet susmentionné.*

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.064667.001

---

---

*Signature*

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwl003

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.064667.001

PWL-4-37079

---

## APPENDICE 2 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

**Ce qui suit doit être rempli par le client du PROJET DEUX.**

Date \_\_\_\_\_

Par la présente, je confirme que \_\_\_\_\_ (insérer le nom de l'entrepreneur général) a exécuté la construction/l'installation d'un ouvrage en polyoléfine thermoplastique à notre emplacement de \_\_\_\_\_ (insérer le nom et l'adresse). Les travaux exécutés dans le cadre de ce projet l'ont été à notre entière satisfaction, dans le respect des modalités du contrat, de l'échéancier et du budget convenu.

---

Signé par l'autorité compétente du client du projet

---

Nom du client du projet

---

Numéro de téléphone

***Veillez noter que TPSGC se réserve le droit de communiquer avec la personne nommée ci-dessus afin de vérifier les renseignements fournis aux présentes.***

## APPENDICE 2 – FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

### FORMULAIRE N° 3a EXPÉRIENCE DU COUVREUR LIÉE À LA POLYOLÉFINE THERMOPLASTIQUE (Imprimez autant d'exemplaires que vous avez de couvreurs.)

#### 2. Faire la preuve pour chaque couvreur comme suit :

Au moins un couvreur, indiqué dans la présente invitation à soumissionner, DOIT démontrer qu'il possède au moins (3) années d'expérience et qu'il a exécuté un (1) projet de toiture en TPO, dans les deux (2) dernières années. Le projet doit être semblable pour ce qui est de la taille et de la portée des travaux, tel qu'il est indiqué dans l'invitation à soumissionner, soit une surface de toiture de 300 mètres carrés ou plus.

Pour chaque couvreur indiqué, l'entrepreneur DOIT remplir la partie « Renseignements sur le couvreur ».

#### 2a. Renseignements sur le couvreur (Veuillez imprimer le formulaire et joindre d'autres exemplaires, au besoin.)

Nom du couvreur : \_\_\_\_\_

Nombre d'années d'expérience : \_\_\_\_\_

Titre du projet : \_\_\_\_\_

Emplacement du projet : \_\_\_\_\_

Date d'achèvement du projet : \_\_\_\_\_

Description du projet : \_\_\_\_\_

Taille du projet :  
(surface de la toiture) \_\_\_\_\_ mètres carrés

Client du projet \_\_\_\_\_

Coordonnées : Nom : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Ce projet d'installation d'une toiture en polyoléfine thermoplastique (TPO) a-t-il été achevé au cours des deux (2) dernières années? Oui (\_\_\_) Non (\_\_\_)

Je, soussigné(e), certifie qu'à ma connaissance les renseignements fournis aux présentes sont exacts.

Nom (caractères d'imprimerie) : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.064667.001

PWL-4-37079

---

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

***Veillez noter que TPSGC se réserve le droit de communiquer avec la personne nommée ci-dessus afin de vérifier les renseignements fournis aux présentes.***

**FORMULAIRE N° 3b****EXPÉRIENCE DU COUVREUR**

(Imprimez autant d'exemplaires que vous avez de couvreurs.)

**2. Faire la preuve de chaque couvreur comme suit :**

Tout autre couvreur désigné pour travailler dans le cadre de cette invitation à soumissionner DOIT démontrer qu'il possède au moins trois (3) années d'expérience et qu'il a exécuté un (1) projet de toiture à membrane de bitume ou de bardeaux dans les deux (2) dernières années. Le projet doit être semblable pour ce qui est de la taille et de la portée des travaux, tel qu'il est indiqué dans l'invitation à soumissionner, soit une surface de toiture de 300 mètres carrés ou plus. Il peut s'agir d'une nouvelle construction ou de l'installation d'une nouvelle toiture sur un bâtiment existant.

Pour chaque couvreur indiqué, l'entrepreneur DOIT remplir la partie « Renseignements sur le couvreur ».

**2a. Renseignements sur le couvreur** (Imprimez le formulaire et joindre d'autres exemplaires, au besoin.)

Nom du couvreur : \_\_\_\_\_

Nombre d'années d'expérience : \_\_\_\_\_

Titre du projet : \_\_\_\_\_

Emplacement du projet : \_\_\_\_\_

Date d'achèvement du projet : \_\_\_\_\_

Description du projet : \_\_\_\_\_

Taille du projet :  
(surface de la toiture) \_\_\_\_\_ mètres carrés

Client du projet : \_\_\_\_\_

Coordonnées : Nom : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Ce projet d'installation d'une toiture à membrane de bitume a-t-il été achevé au cours des deux (2) dernières années? Oui (\_\_\_) Non (\_\_\_)

Ce projet d'installation d'une toiture de bardeaux d'asphalte a-t-il été achevé au cours des deux (2) dernières années? Oui (\_\_\_) Non (\_\_\_)

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.064667.001

---

Je, soussigné(e), certifie qu'à ma connaissance les renseignements fournis aux présentes sont exacts.

Nom (caractères d'imprimerie) : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

***Veillez noter que TPSGC se réserve le droit de communiquer avec la personne nommée ci-dessus afin de vérifier les renseignements fournis aux présentes.***

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.064667.001

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

### APPENDICE 3 – ATTESTATION VOLONTAIRE À L'APPUI DU RECOURS AUX APPRENTIS

*Avis; L'entrepreneur sera appelé à compléter à tous les six mois un rapport tel qu'inclus à l'annexe B*

*Nom:* \_\_\_\_\_

*Signature:* \_\_\_\_\_

*Nom de la compagnie:* \_\_\_\_\_

*Dénomination sociale:* \_\_\_\_\_

*Numéro de l'invitation à soumissionner:* \_\_\_\_\_

*Information optionnelle pouvant être fournie:* \_\_\_\_\_

*Nombre planifié d'apprentis qui travailleront sur ce contrat:* \_\_\_\_\_

*Métiers spécialisés de ces apprentis;*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.064667.001

---

*Un exemple du «Rapport volontaire d'apprentis employés pendant les contrats » qui sera à compléter est inclus à l'annexe B*

## **ANNEXE A – FORMULAIRE D'ATTESTATION D'ASSURANCE**

Voir la pièce jointe sur Buyandsell



Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ754-151140/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PWL-4-37079

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.064667.001

---
